

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

**Nous achevons notre quarante-septième saison en tant que Société affiliée à la FFPJP.**

**Nous étions 18 licenciés en 2023 soit 5 de plus que l'an passé, un joueur n'a pas repris de licence alors qu'un ancien en a repris une et 5 nouveaux dont une féminine ont adhéres.**

**Cette année nous avons pu renouer avec l'organisation de nos concours hivernaux 8 doublettes homogènes sur invitation qui ont vu 4 succès de REMIREMONT, 3 de LA BRESSE et 2 du GCL.**

**Nous avons participé aux Championnats de Clubs (CDC) une des compétions qui valorise le club.**

**Cette année l'équipe Vétéran termine 5ème en D3A avec une victoire et quatre défaites et l'équipe Open en D3B se classe 2ème ex aequo avec 3 victoires et 2 défaites.**

**Toutes nos rencontres se sont disputées à l'extérieur dans la mesure où après plusieurs refus nous ne demandons plus d'organiser une journée CDC.**

**Il n' y a eu cette saison aucune participation aux divers Championnats des Vosges et le club a été présent à un seul concours officiel.**

**Nouveauté cette année une journée a été consacrée au Sport Adapté le samedi 3 juin avec l'Association Sport et Santé des Hautes Vosges de SAINT-AME encadrée par Jean-Marie DANIEL.**

**Comme les saisons précédentes nous ne ferons pas de demande d'organisation de concours officiels .**

**Pour les Championnats de Clubs cette assemblée décidera d'y participer ou non mais la prudence nous incite à engager le même nombre d'équipes que cette saison.**

**Nous continuerons à organiser nos concours hivernaux dont le nombre passera de 9 à 6.**

**Nous renouvellerons la journée d'intégration avec l'Association Sport et Santé des Hautes Vosges dont la date proposée est le samedi 1er juin.**

**Nos finances sont saines avec pour cette saison un excédent de 454,43 € pour 4 859,51 € de recettes et 4 415,08 € de dépenses.**

**Avec le solde précédent nos disponibilités qui s'élèvent à 2 553,49 € nous permettront de débiter la nouvelle saison avec sérénité.**

**Les frais de déplacement qui sont à la charge des joueurs pour les CDC s'élèvent à 710 €; le club a seulement pris en compte les frais de restauration qui se montent à 199 €.**

**Nous avons obtenu une subvention de 170 € du Conseil Départemental des Vosges pour équiper en tenues sportives les nouveaux joueurs; coût de l'opération 458,40 €.**

**Le Tête à tête du club a été remporté par Jean-Marie DANIEL devant Brigitte RAMPAZZO.**

**Cette année la cotisation reste à 12 € et le prix de la licence est celui fixé par le CD88 soit 25 € pour tout nouveau licencié.**

**En outre le club fournit gratuitement les tenues sportives et prête des boules à ceux qui n'en possèdent pas.**

**Un autofinancement et une gestion rigoureuse permettent ce bon fonctionnement de l'activité.**